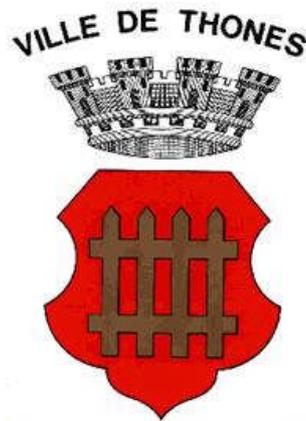


Dénombrement et description des personnes ressortissantes au grenier à sel de « Thonoz » en 1561.



Ayant le privilège, enfin je crois, des dépouillements de la ville de Thônes, il m'apparaît opportun au moment où l'on parle de « tabellions » d'apporter ici, un éclairage particulier sur le fonctionnement administratif et politique de la vallée de Thônes.

Pour cerner l'époque, je dirai que nous sommes un peu avant la domination des rois de France, François 1^{er} (1536/1547) ET Henri II (1547/1559), et le retour du duc Emmanuel-Philibert (1559/1580) .

Tous les trois ans, après convocation au son de la cloche, les bourgeois de la ville se réunissent en Assemblée Générale dans l'église pour élire deux syndics ; et, l'élection faite, un notaire rédige ce qu'il appelle la « Constitution des Syndics ou l'Acte syndical ».

Un autre jour, dans une maison particulière, le plus souvent chez le secrétaire ou « Clerc de la Ville », les syndics des années précédentes, olim syndici, rendent compte de leur gestion, recettes et dépenses, par devant leurs successeurs « les modernes syndics » Et ces comptes des syndics quand ils ont été conservés, sont une source de renseignements pour l'histoire de la ville, comme les comptes des « châtelains » le sont pour celle de la vallée. Malheureusement, pour ceux-ci du XVI^{ème} siècle, il n'existe plus à Turin que les 13 comptes des années 1503 à 1515, avec celui de 1544-45, et à Thônes celui de 1504...

L'Europe, en ces temps là, apprenait avec étonnement que le fameux Charles-Quint déposait l'une après l'autre ses couronnes (1554-1555-1556), et que Emmanuel-Philibert, devenu Chef des armées espagnoles, infligeait aux français (au 10 août 1557) la défaite de Saint-Quentin, qui jetait la consternation dans Paris.

Or, Emmanuel-Philibert, né à Chambéry en 1528, était le fils et l'héritier de notre malheureux ancien duc de Savoie Charles III .

La suite de la guerre amena le traité de paix de Cateau-Cambresis (le 3 avril 1559), qui fit rendre à Emmanuel-Philibert la majeure partie de ses Etats et lui donna comme épouse sa cousine Marguerite de France, sœur du roi Henri II .

Réintégré dans ses Etats par le traité de Cateau-Cambresis, le duc Emmanuel-Philibert, travailla si bien à la restauration de son autorité et de son pays qu'il peut être considéré comme le nouveau fondateur du Duché de Savoie.

A l'âge de trente-et-un ans, renonçant à la gloire des armes, il devint diplomate, ingénieur, financier, juriste et ...trafiquant ! (Dimier, *Histoire de Savoie*, p.137). De Nice, où il demeura plus d'une année, et ensuite de Verceil, et enfin de Turin, - qui lui fut rendu en 1562 et dont il fit désormais sa capitale, - il lança diverses ordonnances pour établir une nouvelle organisation de ses Etats au point de vue judiciaire, administratif et militaire.

C'est ainsi qu'il conserva le Parlement de Chambéry sous le nom de « Sénat de Savoie », (11 février 1560), mais en ajoutant dans ses attributions judiciaires un rôle législatif et administratif.



Une des premières opérations locales qui eurent lieu pour l'exécution des réformes d' Emmanuel-Philibert, fut le recensement ou « *dénombrement et description des personnes ressortissantes au grenier à sel de Thonoz* » en 1561.

Pour chaque paroisse, village par village, sont indiqués les membres de chaque famille, à la suite de leur chef, avec leurs prénoms et leurs surnoms, et de plus le nombre et la qualité du bétail « *mangeant du sel* » que chaque ménage a coutume de nourrir. Et le tout, se termine par une récapitulation indiquant le nombre des habitants solvables âgés de plus de 5 ans (Un édit du 19 août 1561, fixa la quantité de sel que ceux-là devaient consommer au minimum, par quartier (ou trimestre) et que chaque chef de famille devait acheter tous les trois mois au grenier duquel

il ressortissait.), le nombre de ceux qui ont moins de 5 ans, et enfin celui des pauvres et des misérables... au grenier duquel il ressortissait. Document précieux, à tous points de vue, que nous sommes obligés d'aller consulter aux Archives Camérales de Turin (Inventaire 72).

Voici la récapitulation de nos paroisses de la vallée de Thônes dans l'ordre du dossier :

	solvables	prêtres	nobles	mineurs	pauvres	total
Thônoz	1879	2	10	400	760	3111
Bornand (1)	888			240	264	1392
Serraval (2)	1065	4	10	270	73	1428
Manigod(3)	925			202	575	1702
La Cluze	802	2		203	144	1151
Les Clefs	497	2		119	246	864
La Balme	229	1	10	42	31	313
St Jehan du Lessis	194	5		61	117	377
Total						10 338

(1) Cette paroisse comprenant alors Villavyex, Villenove, Villard ès favre, mais non le Villaret qui était compté et recensé dans la paroisse de Saint Jean de Six, ou de Lessis.

(2) Serraval englobait à cette période tout ce qui constitue aujourd'hui : Le Bouchet. Ce recensement ne relève aucun prêtre à Manigod, aucun au Grand-Bornand, et il n'en compte que deux à Thônes même. Les desservants de ces paroisses étaient sans doute considérés comme des indigeants.

La consigne de Thônes fut faite par le châtelain Pierre BARDET et son curial Nicolas ROCHASSON, avec le concours de messire Marius MISSILIER convicaire, d'Antoine CURDEL, consyndic et de deux conseillers Etienne THOMAS et François DELABOTTIERE : Elle ne comprends pas moins de 46 feuillets...

Avec un premier « *Registre des Arrêtés pris en la maison de ville de THÔNES* », conservé aux Archives Municipales, nous assistons au fonctionnement du Conseil Communal dès le 15 mars 1562 . Ce Conseil, en la présence de noble Jean MISSILIER, châtelain de Monseigneur le Duc de Nemours, en son mandement de Thônes procède à l'élection de deux nouveaux syndics, qui sont Maître Blaise AVRILLON, Notaire, et honorable MERMET, marchand.

Ceux-ci sont nommés pour trois ans à devoir commencer le dimanche 22 mars.

Ils se choisissent quatre conseillers : André CHARVET, Louis BONFILS, notaire, Claude BARDET, et Louis MARCHAND.

Bien entendu, le « registre des délibérations » nous fournit quantité d'autres renseignements, sur la vie et les préoccupations de nos Ancêtres du XVI^{ème} siècle...

(à suivre)

Recherches, condensé et mise en page par Jean-Claude DESTAGNOL
jcdestagnol@destagnol.fr

sources : Histoire de Thônes par le chanoine Pochat-Baron

